



Compteur d'eau installé pour construction

Par **boumberto**, le **02/02/2008 à 16:05**

Bonjour,

Je suis actuellement locataire dans une maison gérée par une agence. Depuis trois semaines la propriétaire a commencé la construction d'un studio adjacent à notre maison. Pour cela elle a fait installer un simple compteur chez nous, juste après le notre, pour commencer les travaux.

Aucun contrat n'a été signé avec l'agence ni avec la propriétaire, ni avec la Lyonnaise des Eaux. Apparemment nous devrions attendre la facture de la L-E, puis se faire rembourser la différence.

L'agence semble prendre son temps, malgré mes visites répétées, et mes lettres.

De plus un désagréable tuyau noir, traverse notre jardin, nous empêchant de rentrer notre moto, et nous gênant l'accès à notre maison.

Est-ce légal?, Que puis-je faire vis-à-vis de l'agence et/ou propriétaire?

En attendant une réponse, je vous prie d'agréer mes sentiments les plus distingués.

Gomes Humberto